

N° 143/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 novembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 novembre 2022

Objet de la délibération :

Rénovation de l'éclairage public : Attribution du marché

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	62
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le quatorze novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle polyvalente d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Claude CURIE à Bernard HUOT-MARCHAND, Cyrielle DELISLE à Alain OUDET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, Philippe MARECHAL à Jean-Claude GRENIER, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX, Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, Danielle PITAVY à Jean-Michel LIEVREMONT

Procuration

Suppléé(e)s

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Serge MONNET par Hubert JUSTE, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e)

Henri BARBET, Olivier DARD, Louis DAUDEY, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Laëtitia ROGNON, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Guillaume AYMONIN, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Romuald MAUGAIN, Jean-Louis POGLIANO, Rémy STADELMANN, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Dominique BERION a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la fiche-action n°5 du PCAET et B.9.1.3 du projet de mandat,

Vu la consultation lancée dans le cadre du projet de rénovation de l'éclairage public en groupement de commande pour les lots suivants :

- Lot 1 : Commune d'Ornans ;
- Lot 2 : Communes d'Abbans-Dessus, Chay, Déservillers, Pessans, Quingey et Rouhe ;
- Lot 3 : Communes de Cléron, Fertans, Les Mont-Ronds, L'Hôpital-du-Grosbois (dont ZAE de la Louière pour la CCLL) et Scey-Maisières ;
- Lot 4 : Communes d'Échevannes, Lods et Vuillafans.

Vu l'analyse des offres effectuées par le SYDED et présentée aux membres du groupement de commandes,

Vu la proposition de la CAO réunie le 11 octobre 2022 de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

- Pour le lot 1 : SPIE CityNetworks – 255 186€
- Pour le lot 2 : EIFFAGE Energie Système – 206 947,77€
- Pour le lot 3 : EIFFAGE Energie Système – 227 329,17€
- Pour le lot 4 : SPIE CityNetworks – 219 073€

Invité à se prononcer, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché à la société SPIE pour les lots 1 et 4 et à la société EIFFAGE pour les lots 2 et 3
- D'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent
- De solliciter les subventions mobilisables

Fait et délibéré en séance, le 14.11.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221114-143-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

